

Acte N° 2025-10

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 17 octobre 2025,
sous la présidence de Mme Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L712-3 ;
- Vu** le Code de la Fonction publique ;
- Vu** les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés ;
- Vu** la délibération du Conseil d'administration N°2024-11 portant adoption du plan égalité 2024-2026 ;
- Vu** la présentation du rapport annuel de suivi du plan égalité professionnelle 2024-2026 en séance du Comité social d'administration le 22 septembre 2025,

Prend l'acte suivant :

OBJET : Présentation du rapport annuel de suivi du plan égalité professionnelle 2024-2026

Le rapport annuel de suivi du plan égalité professionnelle 2024-2026 a été présenté aux membres du Conseil d'administration, conformément au document joint en annexe (rapport d'exécution pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025).

Fait à Lyon, le 20 octobre 2025

Le présent acte sera publié sur le site internet de l'Université à compter du 24 octobre 2025.
Date de transmission à la Rectrice, chancelière des universités : 24 octobre 2025